

Election de M. Patrick de Carolis, nouveau Président du Conseil de surveillance

A la suite des élections municipales de juin 2020, le Conseil de surveillance du centre hospitalier a été partiellement renouvelé. Les nouveaux membres se sont retrouvés le 29 octobre pour l'installation de cette instance dans sa nouvelle composition.

Le premier acte de ce Conseil a été l'élection de son nouveau président. M. Patrick de CAROLIS, Maire d'Arles et seul candidat, a été élu à cette fonction. Il a désigné Mme Paule BIROT-VALON comme vice-présidente.

M. De CAROLIS a tenu en préambule à préciser qu'il acceptait cette charge de Président du Conseil de surveillance avec beaucoup de modestie et d'implication pour travailler avec l'ensemble des membres du Conseil et en étroite collaboration avec la direction de l'hôpital. Il a souligné toute l'importance pour une ville comme Arles d'avoir sur son territoire un hôpital doté d'un plateau technique performant mis en œuvre par des professionnels de santé, médecins, personnels paramédicaux, médico-techniques, logistiques, techniques et administratifs dont la qualité était reconnue. Il a précisé aussi que la présence d'un institut de formation IFSI-IFAS était une chance considérable pour la ville.



De gauche à droite : Dr Michel, présidente de la CME, Mme Domini-Jauffret, représentante des usagers membre du conseil de surveillance, Mme Birot-Valon, vice-présidente, M. De Carolis, président et M. Donadille, directeur.

Accompagnement et formation des renforts soignants en réanimation

En raison de la saturation rapide des lits de réanimation au sein de la région et afin de pouvoir accueillir l'ensemble des patients nécessitant une prise en charge réanimatoire au CH d'Arles, il a été décidé début novembre d'installer 6 lits supplémentaires en lieu et place de la salle de surveillance poste interventionnelle au bloc opératoire (SSPI). Ceci a alors porté à 15 lits le nombre total de lits de réanimation disponibles dans notre établissement.



Lits de réanimation installés en SSPI



La réanimation installée en SSPI est destinée à accueillir les patients réanimatoires non Covid afin de libérer les capacités de la réanimation polyvalente pour la prise en charge des patients Covid+ et des situations les plus complexes.

Cette augmentation capacitaire ainsi que l'augmentation de la charge en soins occasionnée par le nombre de patients Covid+ accueillis en soins critiques ont conduit à un redéploiement des équipes paramédicales du bloc opératoire et du pôle URC pour renforcer le service de réanimation polyvalente et doter en personnels qualifiés la réanimation SSPI.

Ces renforts sont essentiellement constitués de professionnels paramédicaux peu ou pas formés à la spécificité des prises en charge en réanimation. Un dispositif de formation et d'accompagnement a donc été pensé et mis en œuvre en interne par la direction des soins en lien avec l'encadrement et les médecins de service. Mme Julie CHARDIGNY et Mme Clémentine MAUNOURY, infirmières en réanimation, toutes deux titulaires d'un diplôme universitaire (DU) de Réanimation, ont proposé une formation de 2 heures à destination des infirmiers du pôle URC et du bloc opératoire. Deux sujets ont été abordés : la physiopathologie, les soins et surveillances du syndrome de détresse respiratoire aiguë

(SDRA) et la ventilation mécanique. Ces thématiques ont été choisies car la défaillance respiratoire est actuellement le tableau le plus fréquemment rencontré. Les prises en charge invasives ou non invasives de ces défaillances demandent des connaissances et des surveillances très spécifiques qui ont pu être traitées (surveillance des respirateurs, calcul du P/F, ou encore score de ROX...). Un atelier a permis également à la vingtaine de participants de manipuler le montage d'un appareil d'oxygénothérapie à haut débit.

Les deux formatrices sont également intervenues auprès des équipes de pneumologie et roulant(e)s de nuit avec l'appui de Mme Alix TCHAMOU, également infirmière en réanimation, pour une formation ciblée aux soins et surveillances du patient sous oxygénothérapie à haut débit.

Il est à saluer la réactivité et la mobilisation de toutes les équipes concernées qui ont permis d'adapter rapidement les prises en charge aux nouveaux besoins des patients.



Session de formation

Face à l'épidémie, la maternité s'est adaptée

Malgré des craintes légitimes l'équipe de la maternité a abordé le contexte épidémique avec beaucoup de détermination et d'implication dans l'intérêt des parturientes et des nouveau-nés.

Une adaptation des locaux et des pratiques pour créer une filière dédiée

Dès le mois de mars, l'apparition du Covid-19 a obligé l'équipe de la maternité à adapter son organisation pour créer notamment un circuit spécifique pour les patientes suspectes ou atteintes de Covid-19.

Un secteur « COVID » a ainsi été déterminé à chaque étape de la prise en charge permettant de dédier :

- une salle d'admission,
- une salle d'accouchement,
- deux chambres d'hospitalisation,
- une salle d'habillage pour le personnel contiguë aux chambres d'hospitalisation.

La salle de césarienne et la salle de réanimation du nouveau-né ont été également réorganisées.

Pour les consultations d'urgence, différentes filières d'accueil et d'orientation ont été pensées en collaboration avec les urgences pour orienter les patientes en fonction de leur symptomatologie vers un lieu adapté à leur prise en charge, tout en limitant la circulation virale au sein du service.

L'aménagement des locaux ainsi que la formation du personnel à l'utilisation des moyens de protection s'est faite en étroite collaboration avec l'équipe opérationnelle d'hygiène pour éviter tout risque de contamination et mettre en œuvre les recommandations en vigueur.

Un impératif : préserver ce moment unique pour les mamans

Les visites au sein de la maternité ont également dû être limitées temporairement au vu du contexte sanitaire mais avec des règles spécifiques pour préserver la composante humaine et familiale de l'accouchement. Ainsi la présence du conjoint était autorisée uniquement pour l'accouchement : de l'admission en chambre en début du travail puis en salle d'accouchement jusque dans les quelques heures suivant le retour en chambre après la naissance.

De même pour les consultations, même si la règle générale en vigueur dans l'établissement prévoit qu'aucun accompagnant n'est autorisé sauf s'il y a besoin de l'assistance d'une tierce, une exception était toujours admise pour l'échographie du 2ème trimestre.

L'évolution locale de l'épidémie permet dès à présent d'envisager des mesures plus souples. Les visites en maternité sont désormais réautorisées à raison d'une visite par jour. La présence du conjoint aux échographies est également de nouveau admise.

Spécificités d'un accouchement Covid

Les moyens de dépistage permettent depuis novembre de réaliser un test rapide RT-PCR de toute parturiente. Ceci facilite la connaissance du statut infectieux et permet d'adapter les mesures de protection pour prendre en charge la patiente et le nouveau-né.

L'accompagnement, la surveillance du travail et l'accouchement occasionnent des contacts rapprochés et favorisent les situations à risque de transmission virale pour le personnel présent (auxiliaire de puériculture, sage-femme, anesthésiste, pédiatre, obstétricien ...). Or il faut souligner la difficulté pour les femmes sur le point d'accoucher de porter un masque de manière continue. Le masque chirurgical est donc recommandé mais non obligatoire lors de l'accouchement. Le personnel se doit ainsi de respecter strictement le port des EPI nécessaires, dont un masque FFP2.

Les pédiatres et les puéricultrices ont établi des protocoles concernant les nouveau-nés de maman porteuse du Covid et les sorties précoces.

Les soins aux nouveau-nés sont faits en chambre et non en nurserie par les auxiliaires de puériculture. Il en est de même pour la visite du pédiatre.

L'allaitement maternel, le peau à peau sont autorisés aux mamans atteintes de Covid en respectant le port du masque et une bonne hygiène des mains.

D'après une étude de cas réalisée par une équipe de l'AP-HP, environ 50% des nouveau-nés infectés ne développeraient aucun symptôme. L'autre moitié développe des symptômes similaires à ceux de l'adulte mais légers avec une prévalence de la fièvre. Un suivi spécifique est donc mis en place. Le nouveau-né de maman Covid est testé à J3 (un seul bébé pour l'instant s'est révélé positif et bénéficie de tous les soins habituels au nouveau-né). Le nouveau-né est revu dans le service 48h après son retour à domicile par le pédiatre. Il en est de même entre J6 et J10.

Un suivi téléphonique ambulatoire est ensuite assuré par le pédiatre à J14, J21, J28 en lien avec les sages-femmes libérales et la PMI.

La maternité a pu s'appuyer sur un réseau ville-hôpital efficace et pleinement impliqué pour suivre ces situations à risque.



Chiffres clés

- 9 accouchements de patientes COVID au sein de l'établissement.
- 3 hospitalisations de patientes pour des pathologies obstétricales associées à une positivité au Covid.
- De nombreuses patientes dépistées positives en cours de grossesse sur la base de signes cliniques ou en raison d'un contact à risque avec un cas confirmé.

Installation d'une unité d'analyse mobile pour la réalisation de tests RT-PCR

Dans le cadre de l'intensification de la stratégie de dépistage par RT-PCR, le Conseil régional (80%) et l'ARS PACA (20%) ont financé pour un coût global d'environ 40 000 € le déploiement d'un équipement de biologie mobile au centre hospitalier d'Arles. L'objectif est de renforcer la capacité et la rapidité de réalisation des tests sur les territoires les plus touchés pour « tester-tracer-isoler ».

Ce « laboratoire » mobile est composé d'une structure gonflable (cabine de prélèvement), de deux unités d'analyse et d'une imprimante. Le temps d'obtention d'un résultat est de 20 minutes. Il permet de réaliser les prélèvements avec une sécurité renforcée car le préleveur se trouve séparé et protégé du patient grâce à une paroi plastique et des gants.

Ce nouveau dispositif est accompagné des consommables nécessaires (kit réactifs / écouvillons / embout de pipette) pour réaliser 50 tests/jour. Ces tests viennent s'ajouter aux précédentes dotations de l'établissement ce qui garantit aujourd'hui une autonomie pour le dépistage des patients et des personnels hors dépistage massif.

La plateforme a été installée, dans un premier temps, à l'entrée du circuit Covid des urgences pour dépister les patients ambulatoires symptomatiques, un technicien de laboratoire se rendant disponible chaque après-midi pour assurer les prélèvements et les analyses au sein de ce dispositif. Toutefois, l'activité de prélèvement en ambulatoire aux urgences est actuellement en diminution compte tenu du renforcement des capacités de test auprès des professionnels de ville. L'implacement du dispositif mobile sera donc revu très prochainement pour être dédié prioritairement aux besoins de dépistage des professionnels de l'établissement.



Unité d'analyse

Poste de prélèvement

Création d'une filière d'aval SSR Covid aux Hôpitaux des Portes de Camargue



Une partie de l'équipe du SSR des HPC

Chaque année, 50% des patients admis en SSR à Beaucaire-Tarascon proviennent des services de court séjour du CH d'Arles. Les Hôpitaux des Portes de Camargue (HPC) ont ainsi amplement soutenu notre établissement à chaque fois qu'il a été nécessaire de libérer des lits pour étendre les capacités Covid en hospitalisation conventionnelle.

Début novembre, alors que plus de 70 patients Covid+ étaient hospitalisés et trois services d'hospitalisation (pneumologie, SSR-PAP, CSG) transformés en unités Covid, la structuration d'une filière d'aval spécifique Covid et post-Covid est apparu indispensable pour répondre à la tension capacitaire. Les HPC, dans le cadre de la structuration de l'offre de soins sur le territoire du pays d'Arles, se sont mobilisés afin de pouvoir accueillir, en aval, des patients Covid dont l'état de santé ne permettait pas un retour à domicile. En l'espace de quelques jours, un service a été identifié à Tarascon et une organisation mise en œuvre.

L'établissement, qui compte au total 56 lits de SSR polyvalents, a ainsi dédié un SSR de 19 lits à la prise en charge du Covid. Ce service, sous la responsabilité du Dr Sandrine LUIZY médecin gériatre, a ouvert le 13 novembre. Il a d'ores et déjà accueilli près d'une trentaine de patients stabilisés atteint du Covid ou nécessitant une rééducation post-Covid en provenance majoritairement du CH d'Arles mais aussi du CH d'Avignon et de la clinique Rhône-Durance d'Avignon.

L'équipe médicale des HPC est également venue prêter main forte à l'EHPAD du Lac et à l'EHPAD de St-Rémy-de-Provence lorsqu'il a été besoin de renforts pour gérer la situation liée aux clusters. Cette mobilisation des équipes des HPC est à souligner et permet de mettre en avant la solidarité entre les établissements de la direction commune.

Une cagnotte pour remercier les soignants



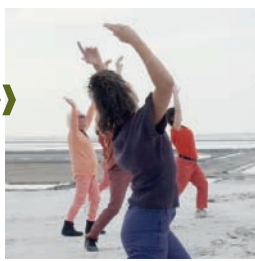
Une cagnotte a été lancée ce mois-ci sur la plateforme « gofundme » en faveur des soignants de l'établissement. La gratitude et la solidarité sont donc toujours au Rdv pour cette deuxième vague. Plus de 1 600 € ont été récoltés grâce à une cinquantaine de généreux donateurs dont M. le Maire d'Arles.

L'initiatrice de cette collecte, Mme Hesther DAVIES, souhaitait apporter ainsi un peu de soutien et de réconfort aux soignants en cette période difficile. Avec cette somme, elle a constitué des lots de cadeaux (thés, tisanes, sirop, chocolat, crèmes hydratantes...) destinés aux salles de repos des services de soins et des EHPAD. « Des dons utiles mais agréables pour vous rappeler au quotidien que l'on pense à vous », c'est l'esprit porté par cette cagnotte citoyenne.

Tous les achats ont été effectués auprès de commerçants locaux qui n'ont pas hésité à faire des petits prix pour aussi marquer leur soutien.

Merci à tous les donateurs pour ce geste qui amène un rayon de soleil bienvenu au sein des services dans une période délicate.

Vidéo-danse « Arles au corps »



Les ateliers « Arles au corps » réunissant autour de la pratique de la danse soignés et soignants ainsi que les interventions au sein de l'hôpital de jour ont dû être malheureusement suspendus cette année en raison du Covid. Ces séances qui ont pu reprendre en septembre et octobre ont permis toutefois et dans ce bref intervalle une nouvelle et magnifique réalisation.

Quatre patientes et quatre soignantes se sont ainsi retrouvées à Salin-de-Giraud pour le tournage d'une vidéo-danse sous la direction de Marco Becherini, chorégraphe, et en présence de deux danseuses, Florence Morel et Marie-Odile Alba.

En attendant de pouvoir à nouveau se produire « en direct », le groupe Arles au Corps vous invite à découvrir leur réalisation : <https://vimeo.com/477563013> (vidéo également disponible sur la page linkedin de l'établissement).

Bravo à eux et à elles pour cette superbe création.

L'Amicale vous soutient

Afin de soutenir les personnels amicalistes en cette période exceptionnelle et difficile, l'Amicale des hospitaliers est heureuse de pouvoir leur offrir un chèque d'une valeur de 75€. Ce geste permet de remercier l'investissement et l'abnégation des fidèles amicalistes qui ont été mobilisés dans le cadre de la gestion de crise. Les chèques seront disponibles au local de l'Amicale à partir du 1er décembre de 11h à 14h. Pour les récupérer, les bénéficiaires doivent venir individuellement avec votre carte de l'amicale 2020 et une pièce d'identité. Pour les agents ne pouvant se déplacer, vous pouvez contacter l'Amicale au 26 85.

L'Amicale, au-delà de cette action destinée aux amicalistes, soutient l'ensemble du personnel. En octobre, elle a ainsi réalisé en partenariat avec l'entreprise locale Protecto un don de 2000 masques et 700 surblouses qui ont été mis à disposition des différents services.



Bienvenue aux docteurs

L'équipe de gynécologie obstétrique se renforce avec l'arrivée de deux praticiens qui ont pris leurs fonctions le 1er novembre :

- **Dr Alessandra VANETTI**, assistante spécialiste à temps partagé avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille,
- **Dr Frédéric BLAVIER**, praticien contractuel.

De même, l'équipe du service d'urologie dont la chefferie a récemment été confiée au **Dr Amine EL KHARROUBI** vient d'être confortée au 1er novembre par l'arrivée du :

- **Dr Marie HENRY DE VILLENEUVE**, praticien contractuel.

La pharmacie à usage intérieur a accueilli le 1er novembre :

- **Mme Chloé GAGNIERE**, assistante spécialiste.

Le service de pneumologie a été renforcé le 12 octobre par l'arrivée du :

- **Dr Sanaa KARAM**, pneumologue attachée associée.

Par ailleurs, 3 stagiaires associés ont été intégrés aux équipes de l'établissement :

- **Dr Hynda BOURMOUCHE** en cardiologie le 26 octobre,
- **Dr Saker AYARI** et **Dr Wadia KHOFFI** en chirurgie orthopédique le 16 novembre.

Enfin, le 2 novembre a vu l'arrivée des nouveaux internes qui toutefois cette année, crise sanitaire oblige, n'ont pas pu bénéficier du traditionnel pot de bienvenue. Ils sont ainsi 10 à avoir rejoint l'établissement :

- **Paul BRUNELLO**, interne de spécialité en ophtalmologie,
- **Camélia ARAMA** et **Reda MAAMERI**, internes en cardiologie,
- **Laurane PITOISET** et **François HAIKAL**, internes aux urgences,
- **Fanny NICOL**, **Julie LAZOUTINA**, **Michka MILNIS** et **Anaïs BARTHE CABANES**, internes au sein de la filière gériatrique et médecine,
- **Solène ROUSSEL**, interne en pharmacie.

Ainsi que deux faisant fonction d'internes :

- **Delia Maria CIUREA CRACIUN** en ophtalmologie,
- **Marie-Béatrice MEKOMGNO** en réanimation.

La Lettre souhaite la bienvenue aux agents recrutés pendant la période du 11 octobre au 6 novembre 2020 :

Dalila BOUSALEM, Valérie BOUZIDI, Asmina FAUTRER (A.S.H.) - Laetitia BATTINI (aide-soignante) - Sarah ALLOUCHE, Julia BICHON, Jonathan BOUTTEMY (infirmiers) - Georges DERID (A.E.Q.).

Sur la même période, ont quitté l'établissement :

Sarah SALLOUM (A.S.H.) - Ségolène MARION (psychomotricienne) - Pascale TAQUET (infirmière) - Hélène PAOLI (technicienne de laboratoire) - Manon CLEMENT (aide-soignante).